

➤ Actualité

Un spectacle haut en "Colore !"

Depuis plus de huit ans sur les sentiers de la chanson, la troupe nancéienne "Méli-Mélodie" dispose d'un répertoire de créations très diversifiées : après "Monopolis", adaptation du célèbre opéra-rock Starmania en 1995 et "Chronofollis", fresque historique retraçant 400 ans d'exclusion en 1997, son spectacle actuel présente des harmonisations originales de chansons d'aujourd'hui mêlant ambiances gaies et graves.

Afin d'offrir aux Maxévillois la possibilité de passer un après-midi musical en famille, la municipalité a invité la troupe "Méli-Mélodie" à présenter son spectacle "Colore !" le 24 février prochain.

Une cinquantaine d'artistes amateurs en costumes attrayants vous dévoilera sur



scène des chorégraphies inédites élaborées sur ces chansons.

Ce spectacle vivant qui enchantera les plus grands comme les tout petits se déroulera le :

Dimanche 24 février à 15h

au Centre Intercommunal de Laxou-Maxéville, 23, rue de la Meuse.

Prix d'entrée : 8€
(enfants jusque 12 ans : 4€).



Sommaire

Page 2	Vie municipale
Page 3	Mairie pratique
Page 4	Le dossier du mois
Page 5	A votre agenda
Page 6	La tête et les jambes
Page 7	Du côté des enfants
Page 8	La ville en mouvement

Editeur : ville de MAXÉVILLE (54320),
14, rue du 15 septembre 1944
Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr
représentée par son maire, Henri BEGORRE
Directeur de la Publication : Henri BEGORRE
Rédactrice : Véronique THIÉTRY
Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc
14, rue Blaise Pascal - MAXÉVILLE (54320)
Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires
Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
sous le numéro 479
Prix : gratuit



Au Conseil Municipal

■ DELIBERATIONS ADOPTÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2002

A l'unanimité

Le principe d'une réflexion avec le corps enseignant est approuvé afin de définir les critères et la forme de soutien communal les plus adaptés à l'évolution du fonctionnement des établissements scolaires de Maxéville vers les "projets d'école". Par souci de cohérence et d'harmonisation, le Conseil municipal applique la grille des quotients familiaux en vigueur dans le cadre des séjours de neige pour fixer les participations des familles aux frais des séjours transplantés dont le financement communal sera poursuivi durant l'année scolaire 2001-2002. L'indemnité journalière accordée aux instituteurs et ATSEM assurant l'encadrement de ces séjours et fixée à 14,08€ (92,34F).

Le Conseil municipal prend acte de la présentation du bilan annuel de la politique foncière de la ville.

- En raison du passage à l'euro effectif au 1er janvier 2002, le Conseil municipal fixe le montant :

- des bons de naissance offerts par la Ville à chaque enfant Maxévillois lors de l'ouverture d'un livret de Caisse d'Epargne à 10€ (65,60F) pour les enfants nés à compter du 1er janvier 2002,
- de la participation de la Ville à 2,44€ (16,01F) par repas pour le portage des repas à domicile.

A la majorité

En juillet 2001, la société Batical a revendu à la SCI Gentilly une parcelle de 3.635m² provenant d'un terrain acquis dans la ZAC St Jacques I en 1996. Le Conseil municipal se prononce en faveur du report sur la SCI Gentilly de l'effort financier initialement consenti à la société Batical, considérant que cette cession permettra l'implantation d'une nouvelle unité médicale créatrice d'emplois sur la ZAC St Jacques I dans un délai maximal de quatre ans.

- La décision budgétaire modificative numéro 3 autorise un crédit supplémentaire en dépenses et en recettes concernant les dotations aux amortissements et le rattachement des intérêts non échus. Cette délibération annule et remplace la précédente, votée en date du 20 décembre 2001.

■ TOUS A L'EURO !

La fin annoncée du franc

17 février 2002 : à minuit, les règlements en francs ne seront plus acceptés.

30 juin 2002 : c'est la date limite pour échanger vos francs dans n'importe quelle banque.

17 février 2005 : la Banque de France cesse l'échange des pièces en francs,
19 février 2012 : dernier jour d'échange des billets en francs auprès de la Banque de France.

€uro : notre nouvelle monnaie

Une conjugaison : un euro... des euros

Un symbole : € ou "EUR"

Vos impôts : bien que vous ayez perçu la plupart de vos revenus en francs, vous devrez libeller votre déclaration de revenus 2001 en euros.

Vos voyages à l'étranger : pour éviter de payer des frais trop importants, réglez vos achats par carte bancaire plutôt que par chèque.

■ VIVRE A MAXEVILLE

De nombreux projets sont actuellement à l'étude à Maxéville : la construction d'un nouveau stade dans le cadre du Grand projet de ville, celle d'une médiathèque, l'aménagement du parc de la mairie, le travail sur l'histoire de notre commune intitulé "Mémoire de Maxéville", le projet d'une ligne de tram qui relierait Champ le Bœuf/Haut du Lièvre à Jarville, mais aussi la campagne d'amélioration de l'habitat qui va être lancée et l'évolution de la politique de la Ville en matière de sécurité et de circulation.

La municipalité souhaite poursuivre le dialogue déjà instauré avec les Maxévillois par le biais des réunions d'informations, commissions, coupons pim, permanences des adjoints...et les associer à la réflexion entamée sur le devenir de leur commune. Leur réalisation aura un impact fort sur la vie quotidienne de chaque Maxévillois et une participation efficace des habitants implique une adaptation des moyens de consultation existant aux spécificités de chaque quartier.

Cette évolution touche notamment le fonctionnement des commissions de quartier : Les commissions de quartier des Aulnes et de Meurthe Canal poursuivent leur action sur le même mode de fonctionnement qu'aujourd'hui, mais celle de Champ le Bœuf a déjà été élargie du fait de la création d'un Conseil de développement de quartier. Sur le Centre, une plus large information des habitants sera organisée, notamment par le biais de réunions publiques auxquelles seront invitées les personnes ayant déjà fait acte de candidature aux différentes commissions participatives, ainsi que tout habitant désireux de s'investir dans la réflexion entamée sur l'évolution de Maxéville.

Les quatre premiers thèmes de travail ont été présentés lors de la première réunion qui s'est déroulée le 29 janvier dernier à la salle du parc : Michel Bonamour animera le groupe de travail sur les recherches historiques intitulé "Mémoire de Maxéville", les habitants étudieront l'aménagement du parc avec Anne Lodolo, la collaboration au projet d'une médiathèque-salle des fêtes se fera avec Gisèle Vatry tandis que la commission de sécurité menée par Edwige Franzetti traitera également des aspects de circulation. Les Maxévillois seront invités à intégrer d'autres groupes thématiques en fonction des nouveaux projets.

En complément des moyens déjà mis en place afin de favoriser l'information et les échanges entre les Maxévillois et leur municipalité, une nouvelle rubrique intitulée "Vivre à Maxéville" sera créée dans le Pim dès la prochaine édition. Chaque mois, vous y trouverez des informations concrètes sur les aspects quotidiens de votre vie à Maxéville et l'évolution des différents projets.

Venez rencontrer les adjoints lors des permanences qu'ils assurent dans votre quartier.

Quartier	Permanence	Adjoint ou Délégué
■ Les Aulnes	Judi 7 février de 18h à 19h à l'école Moselly	Henry KROPACK
■ Meurthe/Canal	Vendredi 8 février de 19h à 20h à l'ancienne annexe des Cadières	Edwige FRANZETTI
■ Centre	Samedi 23 février de 11h à 12h en mairie	Michel BONAMOUR

En dehors de ces permanences, les adjoints et délégués se tiennent à votre disposition et peuvent vous rencontrer sur rendez-vous. Contactez le 03.83.32.30.00 ou transmettez vos demandes et remarques par le biais du coupon qui se trouve en page 8.

PERMANENCE DES ELUS DE LA GAUCHE PLURIELLE

Gérard Laurent, Olivier Pivel, Denis Truck, Michèle Meyer-Malheux, Evelyne Mechling et Bernard Ricci assureront une permanence le :

- vendredi 8 février de 18h à 19h à l'école Moselly

- vendredi 15 février de 18h à 19h à la salle 13 du CILM

➔ Etat civil

BIENVENUE A...

- Marie DACCORDI, née le 24 décembre 2001
- Chris LAMBERT, né le 25 décembre 2001
- Lucie NEBRICH, née le 30 décembre 2001
- Léa MARTINS SOARES, 8 janvier 2002

ILS SE SONT UNIS...

- Laurent TABACCHI et Marjorie GOFFARD, mariés le 1er décembre 2001
- Amadou DIOP et Janine THOMIAS, mariés le 19 décembre 2001
- Laurent FAVEAUX et Muriel JEANPIERRE, mariés le 24 décembre 2001

ILS NOUS ONT QUITTES...

- Henriette RIPART veuve WEBER, décédée le 12 décembre 2001
- Marguerite JACQUEL veuve ARNOULD, décédée le 13 décembre 2001
- Jeanne OBERHOLTZ veuve BÜRGHOFFER, décédée le 7 décembre 2001
- André TREMOULIER, décédé le 24 décembre 2001
- Gaston DEPINAL, décédé le 25 décembre 2001
- Marcelle KNETTINGER veuve CHANARD, décédée le 10 janvier 2002

➔ Infos pratiques

■ ASAT : ENQUETE PUBLIQUE

La société ASAT située avenue du Général de Gaulle a présenté une demande d'autorisation afin de poursuivre son activité d'assemblages de circuits intégrés.

Cette demande fait l'objet d'une enquête publique préalable au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

L'enquête se déroulera en mairie de Maxéville : **du lundi 28 janvier au jeudi 28 février.**

Toute personne intéressée peut prendre connaissance du dossier du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h.

Le commissaire enquêteur pourra vous apporter toutes informations lors de ses permanences en mairie de 15h à 18h :

- vendredi 8 février
- vendredi 22 février
- jeudi 28 février

■ CONDUITE A TENIR EN CAS DE DECOUVERTE DE MUNITIONS OU D'ENGINS DE GUERRE

En cas de découverte d'un engin de guerre ou de munitions, contactez immédiatement la Police municipale au 03 83 32 48 28. En cas d'absence, composez le "17" pour joindre la Police nationale ou le 03 83 96 35 57 pour la Gendarmerie nationale.

En attendant l'intervention de l'équipe de déminage vous ne devez en aucun cas manipuler, déplacer ou choquer les munitions ou engins de guerre.

■ PROCHAINES PERMANENCES JURIDIQUES

- Consultations juridiques de 9h à 11h30 :
 - samedi 9 février en mairie 14 rue du 15 Septembre 1944 auprès de Maître Maire,
 - samedi 23 février au CILM, 23 rue de la Meuse auprès de Maître Sarron.

- Aide aux victimes :
L'association A.N.N.E. vous reçoit au CILM chaque vendredi de 14h à 17h et sur rendez-vous au 03 83 90 22 55.

■ ENQUÊTE INSEE

L'enquête effectuée par l'INSEE sur les conditions de logement en France se poursuivra jusqu'au 28 février. Cette étude est destinée à recueillir des informations sur le parc des logements et leurs équipements ainsi que des données subjectives comme l'appréciation du logement ou les projets de mobilité des occupants. Certains Maxévillois seront contactés pour ce sondage. Un courrier les avisera préalablement du passage et du nom de l'enquêteur, qui se présentera muni de sa carte professionnelle. Les réponses fournies sont anonymes et ne sont exploitées que dans un but statistique.

■ "A TRAVERS CHAMPS" POUR REDECOUVRIR CHAMP LE BOEUF

Un guide pratique sur Champ le Bœuf sortira au printemps 2002 sous le titre "A travers Champs". Un groupe de travail, l'Editorial, planche sur sa création au 18 rue de la Moselotte.

L'idée de créer un guide pour redécouvrir le quartier a été associée à celle d'aider des personnes à retrouver un emploi. Sur la demande des mairies de Laxou et Maxéville, le Pôle emploi a donc monté un chantier d'insertion professionnelle de six mois. Dans ce cadre, dix personnes du quartier motivées par le projet ont été recrutées en Contrat Emploi Solidarité au mois d'octobre. Sous la responsabilité d'une formatrice de l'Alaji Aprelor, ces dix personnes prennent également le temps de réfléchir à leur projet professionnel et de se former à l'informatique. L'équipe gère l'ensemble de la création du guide, de la préparation à la mise en page en passant par les enquêtes sur le terrain. "L'Editorial" souhaite réaliser un guide vraiment pratique et aimerait que cela soit l'occasion de développer la convivialité sur le quartier. Pour atteindre ces objectifs, toutes les suggestions sont prises en considération. L'équipe vous informera de l'avancée de son travail lors d'un prochain Pim. En attendant, l'Editorial vous présente ses vœux pour la nouvelle année.

■ DU NOUVEAU A LA CITE ADMINISTRATIVE

Dans le but d'améliorer ses relations avec les usagers, les services fiscaux ont supprimé la traditionnelle "journée de réception du jeudi" et assurent désormais un accueil permanent du lundi au vendredi de 9h à 16h ou sur rendez-vous. Le centre de Nancy Nord Ouest dont dépendent les Maxévillois est situé 45 rue sainte Catherine au rez-de-chaussée du bâtiment H, porte H5. Téléphone : 03 83 85 46 46.

➤ De la tempête à la reconstitution *de notre patrimoine vert*

La date du 26 décembre 1999 restera gravée dans nos mémoires : des tuiles et toits envolés aux coupures d'électricité en passant par les véhicules endommagés, bon nombre de Maxévillois ont subi la tempête de plein fouet.

La forêt communale n'a pas échappé à cette tourmente. Dans sa partie Est, côté Champigneulles, un grand nombre d'arbres déracinés et enchevêtrés, sont tombés, bloquant le sentier d'accès par la Côte Le prêtre et rendant ce secteur inaccessible aux promeneurs pour de longs mois. L'Office National des Forêts a estimé que la tempête a abattu près de 30% des arbres, ce qui représente un volume de plus de 200m³.

Fort heureusement, l'Arbre de cette forêt, le chêne du Bon Dieu, n'a souffert d'aucune meurtrissure ou branche cassée.

En avril 2000, l'ONF a procédé à la restauration du chemin d'accès de la zone touchée et à sa mise en sécurité. La coupe sanitaire décidée avant la tempête a été modifiée afin de façonner et débarrasser les arbres abattus. Ces troncs seront enlevés pour le printemps.



Deux ans après cette date mémorable, la forêt porte encore les stigmates de la tempête et sa remise en état nécessitera encore de nombreux travaux :

Les têtes des arbres traités, laissés sur place, doivent être transformées en bois de chauffage et les souches doivent être évacuées.

La repousse des semis sera surveillée et donnera lieu à des travaux spécifiques d'éclaircissement. Cette maîtrise de la régénération naturelle de la forêt sera menée par la municipalité dans les années à venir en partenariat avec l'ONF.

Hors de la forêt, des arbres viendront bientôt agrémenter l'environnement des Maxévillois du centre au quotidien. Des plantations sont en effet prévues rue de la République à hauteur du Centre de semi-liberté, au carrefour et rue Courbet ainsi que sur le côté canal de la route de Metz.

Désireuse de réaliser ces travaux dans les meilleurs délais, la ville de Maxéville a recruté en octobre dernier un nouvel agent d'entretien, Francis Leclerc.



Sa solide expérience dans le domaine forestier, acquise notamment au cours de plusieurs années passées à l'ONF, fait de lui la personne toute désignée pour mener à bien ces missions.

Francis Leclerc a depuis à cœur d'assurer l'entretien, la surveillance et la sécurité des cheminements de la forêt communale, des sentiers pédestres créés ces dernières années et des diverses parcelles de terrain appartenant à la ville.

Sa mission revêt également un aspect de conseil auprès des promeneurs et il s'attache à développer l'attraction des habitants pour notre patrimoine forestier.



PROMENEURS, ATTENTION

La totalité des travaux forestiers n'étant pas complètement achevée, l'arrêté municipal du 26 mai 2000 est toujours en vigueur. L'accès à la forêt est donc autorisé au public, mais uniquement sur le chemin d'accès par la Côte Le prêtre bordant la forêt communale.

Les autres parties de la forêt ne restent accessibles qu'aux ayants droits et aux détenteurs d'une autorisation délivrée par le Monsieur le maire.

➔ En Février

■ DIMANCHE 3 FEVRIER

L'Association des Mutilés Combattants tient son assemblée générale à la salle du parc de la mairie à 14h. A l'issue de la séance, il sera procédé au tirage de la galette des Rois. Les conjoints sont cordialement invités à y participer. **Contact : Claude Sigrist, 63 rue de Lorraine 03 83 35 51 33.**

■ VENDREDI 8 FEVRIER

L'assemblée générale du Comité de jumelage se déroule à la salle du parc de la mairie à 20h30. L'exposé du bilan moral et du rapport financier sera suivi de pot de l'amitié.

■ SAMEDI 9 FEVRIER

● Les passionnés du jardin sont invités à se retrouver au second étage du Centre Médico Social, 1 rue de la République de 14h30 à 16h30 en compagnie de Monsieur Bruneau, correspondant des Jardiniers de France et d'Anne Lodolo, déléguée au fleurissement, pour échanger leurs idées et savoir faire à propos des semis.

● L'association polonaise Stanislas Leszczynski tient son assemblée générale à la salle du parc de la mairie à 20h. **Contact : Mireille Kowalski, 72 bis route de Metz.**

■ MARDI 12 FEVRIER

Les membres du Comité de jumelage accompagnent le char de Maxéville à Ramstein-Miesenbach afin de participer au grand défilé de Carnaval. Le bus partira de la mairie à 8h30 et rejoindra le parking de La Cascade à 9h. Participants, n'oubliez pas de prévoir votre repas de midi.

Ce voyage, gratuit pour les membres, est accessible à tous pour le montant de la cotisation annuelle au Comité soit 6€.

Renseignements et inscription : Jean-Luc Tritz - 03.83.98.26.80.

■ JEUDI 14 FEVRIER

L'association Esaf 54 invite les habitants à un "petit déjeuner solidaire" gratuit dans ses locaux de 8h45 à 10h. Ce moment de dialogue, d'écoute et de lutte contre l'isolement aura pour thème "l'emploi de proximité". Un intervenant

du pôle emploi de Champ le Bœuf et un chef d'entreprise assisteront à cet échange.

Renseignements et inscriptions :

Rahim Faiq, ESAF 54, 15 rue de la Seille 03 83 97 03 16 - mail : esaf54@wanadoo.fr.

■ VENDREDI 15 FEVRIER

Le foyer de l'Amitié offre à ses adhérents une dégustation de beignets de Carnaval à la salle des banquets du CILM à partir de 14h30. Un homme orchestre animera l'après-midi.

■ SAMEDI 16 FEVRIER

L'Amicale des Haut-Marnais de Meurthe-et-Moselle organise une rencontre de belote et tarot au CILM. Les participants peuvent s'inscrire dès 13h30 et les jeux débutent à 14h. Ce concours est ouvert à tous et chaque joueur recevra un lot. **Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille - 03 83 97 31 18.**

■ DIMANCHE 17 FEVRIER

Les bénévoles du centre organisent leur thé dansant mensuel à la salle du parc de 14h à 19h. L'orchestre "Les Storels" animera l'après-midi. Entrée : 4,57€. **Contacts : Liliane Laage, 03 83 36 76 14 ou service JAS, 03 83 37 01 67.**

■ MARDI 19 FEVRIER

Le Comité des fêtes de Champ-le-Bœuf organise son thé dansant mensuel à la salle des banquets du CILM de 14h à 18h. L'orchestre de Gérard Quenel animera l'après-midi. Entrée : 5€. **Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille 03 83 97 31 18.**

■ DIMANCHE 24 FEVRIER

La municipalité organise un spectacle "Colore !" présenté par la troupe Méli-Mélodie au CILM à 15h. Entrée : adultes, 8€ - moins de 12 ans, 4€ (voir article p1).

■ MARDI 26 FEVRIER

L'Amicale des retraités Solvay organise une sortie en Alsace. Les inscriptions se feront le lundi 11 février à 14h30 à la salle de la rue de la Justice. Le tarif est de 26€, voyage, visite des caves et repas compris. **Contact : Gilberte Husson 03 83 32 18 48 ou Claude Bartelmann - 03 83 35 04 38.**

➔ Le mois dernier

■ LE NOEL DE L'ARCHE AU GRAND CŒUR

La grande fête de Noël de l'association l'arche de Noël, l'arbre de Noël a eu lieu le 19 décembre dernier à la salle des fêtes de Gentilly. Les nombreuses familles invitées ont beaucoup apprécié le spectacle d'Ypsilon le clown, les danseuses de Catherine Issele et la visite du Père Noël a réjoui tous les enfants au moment de la distribution de jouets neufs et de confiseries.



Tous ont ensuite achevé l'après-midi en partageant un convivial goûter. L'association tient à remercier tous les bénévoles et les villes de Nancy, Laxou et Maxéville pour leur contribution à l'organisation de cette fête.

■ LES ROIS DE L'AMITIE

Le 8 janvier dernier, la plupart des membres avaient répondu "présent" à l'invitation du foyer de l'Amitié à partager la galette. Plutôt que des rois, c'est une grande majorité de reines que les fèves ont désignées.



Après la photo souvenir, les couples se sont formés pour reprendre la danse jusqu'au bout de l'après-midi.

Activités sportives

FOOTBALL : AS Champ le Bœuf

Matches programmés au complexe sportif Léo Lagrange :

- **2 février** : équipe 1 des 15 ans - Lay St Christophe 1 à 15h30
- **3 février** : équipe 1 des 18 ans - Pagny sur Moselle 1 à 10h
- **24 février** : seniors 1 - Vandières 1 à 15h.

L'ASCB organise un tournoi en salle pour les équipes des 15 ans le **17 février** à partir de 9h30 au complexe sportif Marie Marvingt.

Arrivée en finale de la Coupe districale de football en salle, l'équipe des seniors 1 rencontrait les joueurs de Custines-Malleroy le 6 janvier dernier. Éliminée aux tirs au but, notre équipe n'a pu participer à la finale régionale qui s'est déroulée à Bar-le-Duc le 20 janvier. Mais ses résultats sont très encourageants pour une première participation.

Contact: **Christian Schwartz 03 83 97 70 73.**

TENNIS : Alérion Tennis Parc Nancy

Grâce à la participation de nombreux adhérents, ce sont près de 20.300F qui ont été collectés pour le téléthon organisé par le club les 7 et 8 décembre derniers.



Durant les vacances de février, le club organise à destination des 5 - 15 ans, des stages :

1) de tennis :

- de 9h à 10h30,
- ou de 14h à 15h30.

Coût de la semaine 54€.

2) des stages multisports avec tennis, foot, basket, hockey sur gazon...

- de 9h à 12h (69€ la semaine)
- ou de 14h à 17h (76€ la semaine).

Ces stages sont reconduits, aux mêmes conditions à chaque période de vacances scolaires avec en complément lors des vacances d'été, des stages multisports toute la journée.

Renseignements et inscriptions : **Bernard Bonnet, ATPN, avenue du Rhin à Maxéville 03 83 98 33 42.**

CONDITION PHYSIQUE : Amnésia

Du 11 au 15 février, la compagnie Amnésia propose de 18h30 à 20h30 au complexe sportif Léo Lagrange des stages :

- de stretching profond
- de travail spécifique sur le dos

Ces deux cours complémentaires peuvent être suivis indépendamment l'un de l'autre. Ils s'adressent à un public allant des adolescents au 3e âge.

Tarifs :

- 20€ pour 3 cours d'une heure,
- 30€ pour cinq cours d'une heure,
- 44€ pour dix cours d'une heure.

Renseignements et inscriptions : **Patrick Chauvelot, Amnésia, 23 rue de la Moselotte, 54520 Laxou - 03 83 98 25 24.**

JEUX ET FAMILLES EN FETE

Le 20 janvier dernier, la municipalité invitait les Maxévillois à participer à la quatrième édition de "Jeux et Familles en Fête" au CILM.



Les familles sont venues nombreuses et toutes les tranches d'âges étaient représentées : la plus jeune avait 2 ans, la plus âgée 92 ans ! Plus de deux cents personnes se sont retrouvées autour d'une vingtaine de tables de jeux installées par la Ludothèque. Une trentaine de bénévoles issus du milieu associatif maxévillois a assuré l'animation d'une façon bien sympathique durant tout l'après-midi: AQCLB, Comité de Jumelage, FJEP, Pumuckl, sans oublier le Cercle des Arts qui proposait un stand de maquillage très fréquenté tandis que, sous la houlette d'Olivier, animateur des Eclaireurs de France, cinq jeunes du local des Aulnes tenaient le vestiaire et la buvette.



Parmi la cinquantaine de jeux proposés : Trivial Poursuite, Scrabble, jeux de cartes, de stratégie, d'habileté, de mémoire, jeu sur la citoyenneté et les lois présenté par Jeunes et Cité, Carrousel de poules, trous de souris, et canards plongeurs pour les tout petits...



Murielle su capter l'attention des enfants en leur narrant trois beaux contes dans une salle annexe recouverte de coussins : "Histoire de pieds" et "histoire du noir" pour les 3 à 6 ans, et "conte météorologique" pour les 6 à 9 ans.

Un grand merci aux bénévoles qui ont permis aux familles de se retrouver autour de ces jeux de société ; merci aussi à Serge El Founi dont les

questions tantôt pertinentes, tantôt amusantes qu'il posait au micro ont permis aux gagnants de repartir avec un tee shirt, un convertisseur euros, des bons Fnac et des entrées gratuites au SLUC de Nancy...

Un bel après-midi intergénérationnel, soutenu par l'ALF (Association des Ludothèques Françaises) dont la filiale Lorraine (Ludothèque des Abeilles de Nancy) avait prêté les jeux géants.

DES VACANCES ACTIVES EN PERSPECTIVE POUR LES 12-17 ANS

La ville de Maxéville proposera de nombreuses activités ludiques, sportives et informatiques aux jeunes de 12 à 17 ans **du lundi 11 au vendredi 22 février 2002 :**

● **sorties bowling, laser-quest, patinoire, cinéma** (participation : 3,05€),

● **des ateliers foot gratuits,**

● **des tournois de jeux en réseau à Max'Net,** (sur inscription et adhésion annuelle de 4,57€, soit 30F).

● **deux journées de ski, sur le domaine de Gérardmer, les vendredis 15 et 22 février** (participation : 15,25€).

Vous pouvez vous procurer le programme complet et détaillé des activités organisées pour les vacances de février en mairie, au CILM, dans les complexes sportifs Marie Marvingt et Léo Lagrange ainsi qu'au local jeunes des Aulnes.

MESSAGES DES ASSOCIATIONS

Foyer de l'Amitié :

Nous rappelons à nos membres qu'ils peuvent procéder au renouvellement de leur adhésion pour l'année 2002 chaque mardi et vendredi à la salle 14 du CILM de 14h à 17h. Durant ces permanences, vous pourrez également vous renseigner et vous inscrire :

- au circuit en Haute Auvergne organisé au mois de juin,
- à notre atelier gratuit de dentelle au fuseau,
- au groupe de randonnée pédestre que nous souhaitons organiser.

Association des locataires de Champ le Bœuf :

Les rapports d'activité et le bilan financier de l'association des locataires de Champ le Bœuf ont été approuvés lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 18 janvier dernier. Pour l'année 2002, l'association poursuivra son action pour le mieux être des habitants : maintenance dans les bâtiments, réhabilitation du parc locatif de l'OPAC 54. Suite à des soucis de santé, Madame Jeanne Richard ne souhaite pas renouveler son mandat de présidente. Le Bureau de l'association se compose donc comme suit : Présidente : Danielle Roland ; Vice-Président : Jean-Claude Hoff ; Secrétaire : Solange Veitmann ; Trésorière : Françoise Hislen ; Secrétaire adjointe : Jeanne Richard ; Trésorier adjoint : Gérard Ruppert. L'association se tient à la disposition des locataires pour toute information et soutien en cas de difficulté. **Contact : Danielle Roland 03 83 98 12 69.**

Fédération Des Combattants Républicains :

Notre assemblée générale se tiendra le dimanche 10 mars à la salle de la rue de la Justice à 10h30. Le Président de la section invite tous ses adhérents et sympathisants à y participer. La réunion s'achèvera vers 12h afin de leur permettre de partager le verre de l'amitié.

■ MOMENT DE POESIE OFFERT PAR LES ELEVES DE L'ECOLE D'APPLICATION ANDRE VAUTRIN...

LES ARBRES

L'orme qui est grand
S'en va couchant,

Le peuplier
Se lave les pieds,

L'épicéa
Est dans le Jura,

Le châtaignier
Est un casse-pieds,

Le sapin
Prend un bain,

Le pin a des aiguilles
Qui brillent et qui pétillent,

L'érable qui est déraciné
A récité son alphabet,

Le saule-pleureur
Fait du roller,

Le petit bouleau
Roule dans un tonneau.

■ CLASSES DE NEIGE A ARECHES BEAUFORT

Pour la cinquième année consécutive, une centaine d'enfants issus des classes de CM2 des écoles primaires ont découvert avec bonheur le centre "le Hameau des Champs" situé à Arèches-Beaufort en Savoie (73) dans le cadre de leurs classes de neige. Du 6 au 19 janvier dernier, ils ont fait connaissance avec la montagne, les sports de glisse et se sont rempli les yeux et la tête de souvenirs inoubliables !



Le petit mot des enfants :

Le dimanche 06 janvier, les élèves de CM2 de Maxéville (Jules Romains, St Exupéry et André Vautrin) sont partis avec le sourire pour découvrir Arèches (Savoie) et le ski. "On a passé un merveilleux moment tous ensemble. Nous avons appris beaucoup de choses sur la montagne et ses activités, et surtout, on a bien profité du ski et des raquettes sous un soleil permanent. Les visites du hameau de Boudin et d'Annecy étaient très intéressantes. Merci à tous !".

■ LES CANAILLOUX POURSUIVENT LEUR ACCUEIL



La halte-garderie sera ouverte durant toutes les vacances de février aux heures habituelles. Nous fêterons d'ailleurs Carnaval avec les enfants de "la Boîte à malice", lieu d'accueil parents-enfants du centre médico-social. Cette manifestation se déroulera le mercredi 13 février à la salle 13 du CILM de 14h à 16h30. Nous informons également nos adhérents que notre assemblée générale est prévue le 5 mars à 20h à la salle 13 du CILM. **Contact : Dominique Cléménçon, 03 83 96 48 47.**

■ LE SALON DES VACANCES : LA VILLE DE MAXÉVILLE VOUS AIDE A PREPARER L'ETE 2002

Le salon des vacances se déroulera le mercredi 24 avril de 10h à 18h à la salle des banquets du CILM - 23 rue de la Meuse.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à une colonie ou un camp de vacances en juillet ou août prochains, venez visiter ce salon où exposeront les principaux prestataires : ODCVL - OPCV - Cocktail évasion - Aroeven - PEP 54 - Autrement loisirs... Ils vous conseilleront dans la sélection d'un séjour pour votre enfant, en fonction de vos possibilités financières et de ses goûts.

Les services municipaux seront également présents pour vous informer des aides financières communales et étudier vos demandes. En attendant le 24 avril, vous pouvez demander un devis ou effectuer une démarche de pré-inscription auprès d'un prestataire de séjours.

Le Pim de mars vous renseignera en détail sur le barème 2002 des aides financières de la ville de Maxéville et leurs conditions d'accès. Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à **contacter le service "Aide à la famille" du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 03 83 32 30 00.**

■ PETITE ENFANCE : PARENTS/ASSISTANTES MATERNELLES COMMENT SE TROUVER ...

PARENTS : Vous attendez un heureux événement ou votre enfant va être scolarisé à la prochaine rentrée scolaire, ou tout simplement vous venez d'emménager à Maxéville et vous recherchez un mode de garde pour vos enfants...

La mairie de Maxéville met à votre disposition un service qui vous renseignera sur les différentes formules de garde d'enfants de 0 à 6 ans, vos droits en terme de prestations financières accordées par la C.A.F et la ville, et enfin vous présentera les dispositifs de garde périscolaire adaptés à l'accueil des enfants ayant entre 3 et 6 ans et scolarisés à Maxéville.

Alors, pour tous renseignements complémentaires ou simplement pour convenir d'un rendez-vous, n'hésitez pas à **contacter le service petite enfance au 03 83 32 30 00, poste 104.**

Les différentes structures d'accueil d'enfants maxévillois :

- crèche familiale intercommunale de Laxou-Maxéville - C.I.L.M. 23, rue de la Meuse à Champ le Boeuf - 03 83 96 46 99.
- halte-garderie "les Canailoux" - C.I.L.M. 23, rue de la Meuse à Champ le Boeuf 03 83 96 48 47.
- jardin d'enfants franco-allemand "Pumuckl" 2 rue André-Fruchard à Maxéville 03 83 37 95 41.
- crèche collective "les Bébés Bugs" - bâtiment "les Rossignols", 10 rue de Luxembourg à Vandoeuvre - 03 83 56 53 63.
- crèche Louise Delsart - 26-28 rue Joseph Laurent à Nancy - 03 83 28 45 87.
- crèche collective "les P'tits Malins" - 1 place du Luxembourg à Nancy - 03 83 32 86 79.
- crèche franco-allemande "Hänsel und Gretel" - 3 bis, avenue Paul Déroulède à Laxou - 03 83 90 43 57.

■ VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ASSISTANTE MATERNELLE : QUE FAIRE ?

Demandez un dossier de "candidature à l'agrément" au service PMI du Conseil Général (48 rue du Sergent Blandan - 54029 Nancy) ou tous renseignements relatifs à la procédure d'agrément auprès de Madame Buch - Centre PMI - TAMS secteur de Laxou 80 boulevard Foch à Laxou - 03 83 67 81 70.

VOUS ETES ASSISTANTES MATERNELLES :

Vous figurez sur les listes consultables par les parents dans les Centres médico-sociaux de votre commune ?

Sachez que le service Petite Enfance est aussi à votre disposition pour enregistrer votre disponibilité. Merci de prendre préalablement rendez-vous au 03 83 32 30 00, poste 104.

Travaux dans la ville

Ecole maternelle St Exupéry : les services techniques ont profité des vacances de Noël pour procéder à la réfection des peintures de la classe de Madame Collignon. La couleur bleue choisie lui donne à présent un air de vacances dans le sud.

Ecole primaire St Exupéry : la première tranche des travaux de réhabilitation du chauffage est achevée. L'entreprise Solorec a été missionnée par la municipalité pour améliorer le confort thermique sous le préau et la distribution dans les classes. La seconde tranche sera réalisée lors de prochaines vacances pour ne pas perturber l'enseignement.

Ecole maternelle Vautrin : la réfection du carrelage des sanitaires a été menée à bien afin de permettre une utilisation en toute sécurité par des jeunes enfants.

Ecole Primaire Vautrin : un rafraîchissement des peintures de la galerie du bâtiment C et le plafond suspendu ont été réalisés par l'association Arcades.

Complexes sportifs : le système de désenfumage a été changé à Marie Marvingt et la partie avant en shingles renouvelée. Dans le cadre du fleurissement, l'entrée du complexe se verra pourvu de 5 bacs à fleurs. A Léo Lagrange de nouvelles coques de toiture recouvrent désormais celles d'origine.

Les services techniques interviendront sur la commune pour :

- l'implantation de panneaux "passages protégés" successifs rue Solvay,
- la pose de nouvelles plaques de rues avenue de la Meurthe et rue du 8 Mai,
- l'installation de deux bacs à fleurs sur le parking de la rue du Gué dans le cadre du fleurissement.

Rue Gambetta : les conditions climatiques du mois dernier ont fortement dégradé la rue Gambetta. Pour des raisons de sécurité, l'accès montant à la rue Courbet, dans sa portion allant du carrefour route de Metz au pont Courbet, sera interdit à la circulation, sauf riverains et ayants droit. Une déviation est mise en place par la route de Metz et la rue du Général Leclerc depuis le 24 janvier pour une quinzaine de jours environ.

Avenue Patton : la Communauté Urbaine du Grand Nancy a programmé ses interventions pour la deuxième quinzaine de février s'il ne gèle pas. La mise en sécurité de l'accès au droit du FJEP, l'aménagement définitif des bordures et le marquage au sol seront réalisés en trois semaines. La circulation sera alternée avec des feux tricolores.

Ce mois ci au jardin et au balcon

"Février et mars trop chauds, mettent le printemps au tombeau"



Février est le mois le plus court de l'année et aussi le plus traître : il annonce parfois le printemps par des journées de douceur, puis replonge brutalement dans l'hiver.

Au balcon, plantez les fleurs bisannuelles telles que pensées, primevères, pâquerettes dès que le temps le permet. Si le temps reste très froid, conservez les protections autour des jardinières.

Dans la maison, procédez au rempotage des plantes vertes en utilisant un terreau spécial "plantes d'appartement". Tassez bien la terre, humidifiez la et placez le pot à la chaleur. Augmentez progressivement l'arrosage des végétaux après leur repos hivernal, au fur et à mesure de leur réveil. Pulvériser de l'eau sur le feuillage.

Au jardin, commandez les graines de fleurs annuelles que vous allez semer à la fin du mois pour une mise en place en mai. Plantez les vivaces si le sol n'est pas gelé ou couvert de neige. Terminez la plantation des rosiers, et taillez les dès que les bourgeons sont apparents en laissant deux ou quatre yeux sur chaque rameau. Répartissez un engrais pour rosiers sur la surface du sol.

Au potager, nettoyez toutes les planches pour les préparer aux cultures printanières. Labourez les parcelles libres en grosses mottes, le gel va se charger de les briser.

Il est impératif que vous fassiez un traitement d'hiver sur les arbres fruitiers avant qu'apparaissent les premiers boutons floraux. Taillez framboisiers, cassisiers et groseilliers en éliminant surtout les vieilles branches et pensez à bien dégager le centre de la touffe.

Astuces

Faites tremper des graines de persil, cerfeuil ou pois de senteur dans un peu d'eau chaude pendant quelques heures pour favoriser leur germination. Faites vos semis dans de petits gobelets de tourbe. De cette façon, vous n'aurez qu'à dépoter vos jeunes plants, il vous suffira de tout replanter.

"Tel temps le jour de la St Valentin, tel temps au printemps qui vient".

Si le jardinage vous intéresse, rejoignez-nous de 14h30 à 16h30 le samedi 9 février au 2^e étage du Centre médico-social, 1 rue de la République : Monsieur Bruneau, correspondant des Jardiniers de France et Anne Lodolo, déléguée au fleurissement, vous y accueilleront pour échanger "petits trucs" et savoir-faire à propos des semis.

Aidez-nous à améliorer votre environnement

Chaque mois, des permanences sont tenues par les adjoints dans les différents quartiers. Elles sont pour vous, l'occasion de nous faire-part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts... Les services techniques municipaux sont également à votre

disposition - Tél : 03 83 36 49 48.

Vous pouvez aussi renvoyer le coupon ci-dessous. Des coupons similaires sont disponibles en mairie centrale et à l'annexe de Champ-le-Bœuf.

Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte

AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ; en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Madame, Monsieur

Adresse

Téléphone (facultatif) Fait part des remarques suivantes :

Date et signature

